

Les habitants de la commune qui avaient le privilège d'habiter dans un environnement magnifique et paisible, doivent maintenant supporter le bruit intense, la pollution des gaz d'échappement durant une journée entière par semaine. Ces machines souvent hors normes doivent également polluer la nature, sans compter les risques d'incendie.

Les gens qui travaillent veulent pouvoir profiter du weekend pour se reposer et les propriétaires de résidences secondaires comme nous mêmes qui ont choisi Saint-Nazaire-des-Gardies pour sa beauté et sa tranquillité ne peuvent accepter ce "fait accompli" sans réagir.

Alors que la commune cherche des surfaces à bâtir, 30000m<sup>2</sup> de nature sont saccagés, sur lesquels un lotissement aurait pu être construit avec assainissement collectif et ainsi ne pas porter atteinte aux hameaux existants.

Cette situation est inacceptable.

Nous savons que le maire Monsieur Mazauric qui a hérité de la situation est déjà intervenu en limitant l'utilisation au samedi, mais il faut une interdiction.

Nous tenons d'ailleurs à saluer l'action de monsieur Mazauric et en particulier pour le renouvellement des conduites d'eau potable.

Mais comment un club ou une personne n'appartenant même pas à la commune peut-il louer une parcelle et en faire une base d'entraînement motocross sans autorisation? Ou bien sommes nous mal informés?

Saint-Nazaire-de-Gardies, commune tranquille aux paysages magnifiques doit être protégée. Ce genre d'activités doit être limité aux bordures d'autoroutes, dans des zones non habitées. Ce problème à notre avis, est aussi à régler dans le cadre de l'aménagement de la commune.

**Saint-Nazaire-des-Gardies le 26 janvier 2018**

**Christian GRANDVUINET**

**Gabriela TRAVIS**